

Mettre un luminaire en conformité des exigences réglementaires

Référence : FCORIS0002

Thématique : Me former à la prévention des risques

FORMATION CONTINUE

Taux de satisfaction 1er semestre 2025 : 100%

100% des stagiaires se déclarent satisfaits

concernant la possibilité de mettre en œuvre les connaissances acquises en formation dans leur activité

«
Sécurisez la production de vos luminaires
»

Objectifs

- Connaître toutes les directives, règlements et normes applicables pour les luminaires
- Valider la conformité de ses propres luminaires, rédiger les documents nécessaires
- Sécuriser sa production de luminaires

Contenu

Journée 1

:

Partie théorique sur support de présentation fourni aux participants

- Généralités sur l'éclairage et la lumière
- Marquage CE et les réglementations européennes et françaises
- Normes applicables dans le cadre des réglementations
- Normes de sécurité électrique pour les luminaires
- Analyse du contenu général des normes lumineuses
- Comment appliquer ces normes en fonction des différents types de luminaires ?

Journée 2

:

Partie pratique

L'application des règlements et normes est vérifiée avec des luminaires fournis par les participants sur les points principaux suivants :

- Classification des différents types de luminaires
- Règles de sécurité électrique et classes de protection
- Composants pour les luminaires
- Marquage des luminaires
- Construction des luminaires
- Contrôles en production
- Comment remplir une déclaration de conformité

Prérequis

- Aucun prérequis nécessaire

Public visé

- Toutes personnes souhaitant commercialiser ses luminaires

Méthodes mobilisées

- Échanges entre formateur et stagiaires.
- Mises en situation avec le luminaire de chaque apprenant.

Moyens

- Apports de connaissances, exercices pratiques et conseils personnalisés,
- Salle vidéo projecteur

Modalités d'évaluation

- Évaluation des acquis de la formation par le formateur

Durée

- 2 jours
en présentiel
(14h)

Modalités et délais d'accès

- Sur inscription aux dates indiquées pour chaque session

Tarif public

- 244 €/jour net de taxe avec prise en charge totale ou partielle possible selon les conditions de l'organisme de financement de la formation professionnelle

Tarif artisan

(Entreprise inscrite au Registre National des Entreprises (RNE), exerçant une activité artisanale dont le code d'activité (APRM) relève de la NAFA, Nomenclature d'Activité Française de l'Artisanat)

- Possibilité de prise en charge partielle du coût de la formation sous réserve des conditions des organismes financeurs - Nous contacter

Accessibilité

Pour les personnes qui rencontreraient des difficultés issues d'une situation de handicap, même léger, merci de nous contacter afin d'établir les modalités d'accessibilité et d'adaptation à la formation

Nota : formation NON éligible au PASS CMA Liberté

 [Se préinscrire](#)

Nous contacter



Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire

Siret : 130 020 688 00011

Code APE : 9411Z

Date de mise à jour : 29 septembre 2025

Délivré par:

- St-Nazaire, Maison de l'Entreprise (44) : Maison de l'Entreprise de Saint-Nazaire - 6 Esplanade Anna Marly - 44600 Saint-Nazaire
- Ste-Luce-sur-Loire (CMA44 formation continue) : 5, allée des Liards - BP18129 - 44981 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX
- Angers (CMA49 formation continue) : 5, rue Darwin - CS 80806 - 49008 ANGERS CEDEX 01
- Laval (CMA53 formation continue) : 5, rue Darwin - CS 80806 - 49008 ANGERS CEDEX 01
- Le Mans (CMA72 formation continue) : 5, cour Etienne-Jules Marey - CS 81630 - 72016 LE MANS CEDEX 2
- La Roche-sur-Yon (CMA85 formation continue) : 35, rue Sarah Bernhardt - CS 90075 - 85002 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
- CMA Pays de la Loire (siège régional) : 6, boulevard des Pâtureaux - 44985 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX

Prochaines sessions:

- Ste-Luce-sur-Loire (CMA44 formation continue) - 2 sessions au choix : mardi 2 et mercredi 3 juin, ou jeudi 4 et vendredi 5 juin 2026 - Pas de date limite d'inscription

Tarifs:

- CHEF(FE) D'ENTREPRISE - contact
- CREATEUR REPRENTEUR - contact